

## **SPORTS**

sport.union@sonapresse.com

## Brèves

#### DOPAGE: LE GARDIEN DE L'AJAX ANDRÉ ONANA SUSPENDU UN AN

LE gardien de l'Ajax Amsterdam, André Onana, 24 ans, a été suspendu hier un an par l'UEFA pour violation des règles antidopage. Des traces de furosémide, un diurétique, ont été retrouvées dans les urines de ce dernier, le 30 octobre dernier lors d'un contrôle inopiné. André Onana est suspendu des compétitions nationales et internationales. Il ne pourra a priori donc pas tenir sa place lors des 16e de finale de Ligue Europa contre Lille (18 et 25 février). L'Ajax compte faire appel devant le Tribunal arbitral du sport.

#### COUPE DU MONDE DES CLUBS "OATAR 2020 «: AL-AHLY EN DEMI-FINALE

**APRÈS** la qualification des Tigres (Mexique) d'André-Pierre Gignac pour la demi-finale de la Coupe du monde des clubs, Al-Duhail et Al-Ahly se sont affrontés jeudi pour le dernier quart de finale. Grâce à un but d'El Shahat (30e), Al-Ahly a obtenu son ticket pour la demi-finale de cette épreuve organisée par la Fifa. Avec ce succès (1-0), le club égyptien a gagné le droit d'affronter le champion d'Europe, le Bayern Munich, lundi 8 février à 19 heures La veille, Palmeiras (Brésil) aura croisé le fer avec les Tigres pour la première demi-finale.

### SELF-DÉFENSE : ÉLECTION DU BUREAU FÉDÉRAL CE MATIN

LA Fédération gabonaise de self-défense tonfa-sécurité et sports de combat organise, ce matin à 9 heures, au Club Saoti de Libreville, le renouvellement du Comité exécutif du bureau fédéral. Lequel intervient après celui des ligues provinciales (Moyen-Ogooué, Ngounié, Estuaire). À la tête de cette fédération depuis sa création, Me Alain Nziengui lwangou en est l'unique candidat.

Rassemblée par PSNB

# AG élective de la Fégacy: JF Rogandji exige le strict respect des statuts

**PSNB** Libreville/Gabon

'NITIALEMENT prévue pour le 14 janvier dernier, l'élection du bureau directeur de la Fédération gabonaise de cyclisme (Fégacy) ne s'est plus déroulée à la date indiquée. Pis, l'ancien bureau, dirigé par Maurice-Nazaire Embinga, a, de façon unilatérale, fixé au 13 mars le prochain scrutin. " Foulant ainsi au pied les statuts de la Fégacy", a dénoncé Jean-Félix Rogandji, ancien international gabonais et ancien président de la Ligue de cyclisme de l'Estuaire. 🗖 " Le mandat de l'ancien bu- 🛭 reau directeur, dirigé par Maurice-Nazaire Embinga, est arrivé à échéance depuis le 14 janvier 2021. Nous avons été informés de la date du scrutin, 20 jours seulement avant l'élection. Toute chose qui est en violation des dispositions de l'article 1 des statuts de la Fégacy, qui indiquent clairement que les délais de convocation de l'assemblée générale élective sont de 60 jours", renseigne M. Rogandji. Pour lui, il n'est pas acceptable d'organiser une élection du bureau fédéral tant que la situation des ligues n'est pas réglée. "Le processus de renouvellement

des ligues provinciales n'est pas arrivé à son terme. La plupart sont en poste depuis 2011 et n'ont jamais tenu d'AG. Leurs mandats sont de ce fait échus depuis 2015. C'est le cas notamment des ligues de l'Ogooué-Maritime et du Woleu-Ntem. Quant aux ligues du Haut-Ogooué et de la Ngounié, les conditions de convocation des AG électives étaient loin d'être réunies au regard des prescriptions de convocation décrites à l'article 1", précise-t-il.

S'agissant du scrutin du 13 mars, Jean-Félix Rogandji estime que l'ancien président fédéral, à la lumière des statuts, ne peut être candidat. " Dans les conditions d'éligibilité visées à l'article 25, il est fait mention d'avoir obtenu le quitus de sa gestion. Le président sortant n'a pas organisé d'AG ordinaire durant les quatre dernières années. Il ne peut, par conséquent, plus être éligible. Nous recommandons au président sortant de respecter les textes", martèle-t-il.



Jean-Félix Rogandji pense que l'actuel bureau fédéral ne peut pas organiser les élections parce que n'ayant jamais organisé d'AG.

## Chan 2020 : des premières pour le bouquet final

James Angelo LOUNDOU Libreville/Gabon

■ I tout se résumait aux chiffres, on dira que la finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2020, entre le Maroc et le Mali, sera une opposition de styles, ce dimanche au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé.

Un duel des extrêmes entre les Lions de l'Atlas, l'équipe la plus prolifique du tournoi (13 buts) et en course pour un historique deuxième titre consécutif, et des Aigles qui, aidés par leur solidité défensive, convoiteront un premier sacre.

Boostés par des certitudes collectives bonifiées par Soufiane Rahimi (meilleur artilleur de la compétition avec 5 réalisations), mais aussi l'avantage psychologique de leur précédente opposition remportée (1-0) en match de préparation, les Marocains sont logiquement favoris. Quand bien même l'arrière-garde malienne est une forteresse que seul le Camerounais Salomon Banga a pris à défaut en phase de poule. Depuis, Djigui Diarra a aligné trois clean-sheets et le Mali a atteint la



Les Marocains espèrent un remake du match amical et se succéder à eux-mêmes, les Maliens un premier sacre au Chan.

finale après deux qualifications aux tirs au but (contre le Congo et la Guinée).

On pourrait facilement lui imaginer un destin identique à celui de la Libye, titrée en 2014, après trois matchs remportés aux tirs au but, contre le Gabon (en quart de finale), le Zimbabwe (demi-finale) et le Ghana (finale). À moins que le compartiment offensif, peu à son avantage jusqu'ici (3 buts marqués), connaisse un regain

d'efficacité. Ce pour mieux oublier la finale du Chan 2016 perdue devant la RD Congo (0-3) et surtout celle de leurs illustres prédécesseurs au Cameroun, privés par le Congo du sacre continental en Can 1972 au même endroit. Notons enfin que le Cameroun et la Guinée seront en lutte pour la troisième place du podium. Comme pour la finale, il s'agira d'une première, quel qu'en soit le vainqueur.